

LA CHAUX-DE-FONDS Initiative citoyenne pour créer des jardins pour les écoles.

Le collège de Bellevue aimerait se lancer dans le jardinage

ROBERT NUSSBAUM

«Cela fait plusieurs années que je m'occupe de jardins potagers dans des bacs avec des écoles de Neuchâtel. Mais j'habite La Chaux-de-Fonds, et mes enfants vont à l'école ici. C'est dommage que rien ne se fasse, ou si peu.»

Ingénieure agronome, Françoise Martinez travaille au Service des parcs et promenades du chef-lieu. Depuis deux ans, l'idée de faire aussi jardiner les enfants de La Chaux-de-Fonds lui trotte dans la tête.

Elle s'est approchée de Lucien Willemin, qui défend, en particulier à travers le réseau de communication la Chaussure rouge, qu'il a créé, une vie sur terre dont il faut prendre soin. Et comme celui-ci habite pas loin du collège de Bellevue, il a vite repéré un lieu idéal juste à côté: une belle prairie communale au milieu du lotissement éternellement provisoire – il date d'après-guerre – entre les rues du Docteur-Kern et de Bellevue.

Maximum atteint

Ni une ni deux ou presque, le duo a pris contact avec le Conseil communal, en l'occurrence son président, Théo Huguenin-Elie, et la direction de Bellevue. Ils disent avoir reçu un excellent accueil. «Nous avons eu des demandes d'enseignants l'année passée et nous avons donc trouvé l'idée très intéressante», confirme Yann Muller, directeur adjoint du secteur scolaire. A sa connaissance, des potagers ont déjà été initiés ici ou là à La Chaux-de-Fonds dans le cadre scolaire, mais à l'initiative individuelle d'enseignants.

Cinq ou six classes de Bellevue sont intéressées, note le directeur adjoint, pour qui c'est le maximum pour commencer. Des classes d'un peu tous les âges, à l'image de la population du collège avec des élèves de 6 à 15 ans. Des plus petits de la Promenade, à deux minutes du fu-



Françoise Martinez et Lucien Willemin, dos à dos pour promouvoir un projet citoyen de jardins scolaires. ROBERT NUSSBAUM

tur potager, sont prêts à faire le pas. L'intérêt pour l'enseignant? L'approche multidisciplinaire et multi-âges. «Cela touche aussi bien les travaux manuels que l'environnement, en passant par les sciences, les maths et même le français», note Yann Muller.

Pour les initiateurs, «l'idée est de reprendre contact avec la terre, retrouver une sensibilité à la nature et au vivant, tout en se réappropriant l'alimentation, ce qu'on retrouve dans nos assiettes», veut convaincre Lucien Willemin. Et pour cause. Françoise Martinez, qui a aussi suivi une formation d'éducatrice en environnement pour les petits de 1re et 2e Harnos, a constaté elle-même que «des enfants ne savent pas marcher dans la forêt et n'ont plus l'habitude de jouer avec trois bouts de bois».

Ville et campagne

L'affaire ayant marché comme sur des roulettes (des premiers contacts en novem-

bre à aujourd'hui), le jardin serait presque prêt à être semencé, si le printemps voulait bien pointer le nez pour que le Service des espaces publics prépare le nid. Les leçons de choses pourraient donc démarrer incessamment sous peu en mai. Sauf qu'il manque les outils (lire ci-dessous).

Ce projet se veut pilote. Des 60 ou 70 m² du départ à Bellevue, on pourrait passer à 200 voire 300 mètres carrés sur place. Et l'idée essaïmer vers d'autres collèges qui ont des brins d'herbe autour d'eux, comme le font aussi les lycéens. Pour une ville qui vive avec son temps à la campagne... ◊

APPEL À LA POPULATION POUR DES OUTILS DE JARDIN

Ce futur jardin scolaire de Bellevue est un projet citoyen, comme La Chaux-de-Fonds en connaît quelques-uns (Chemin des 7 abeilles, Chemin des rencontres, Ecolades) et donc purement bénévole. «Si ça marche, je serai payé en retour par son succès humain», sourit Françoise Martinez. Sachant la Ville dans une période financière difficile, les initiateurs n'ont pas voulu faire appel à un soutien matériel, si ce n'est le coup de main pour préparer le terrain. Le projet coûte donc zéro franc. Françoise Martinez s'occupera des semences, sans doute en collaboration avec Evologia. L'initiatrice manque cependant d'outils de jardin à confier aux premiers élèves qui s'occuperont du lopin de Bellevue. «Nous lançons donc un appel aux gens de bonne volonté qui auraient dans leur cave des petits outils à main, petites pelles, sarcloirs, râteliers, une ou deux grandes pelles, des bêches, triandines, une ou deux brouettes et une grelinette pour aérer le sol», liste Françoise Martinez, qui connaît son vocabulaire. On peut l'appeler au 077 419 19 80.

DOUBS 51

Pas de réponse de l'Etat

Créée en 2013 dans le but d'obtenir des renseignements sur la dangerosité des produits entreposés dans l'immeuble Doubs 51 à La Chaux-de-Fonds (notre article du 25 janvier dernier), l'association Pro Doubs 51 vient de perdre deux de ses membres fondateurs, son président Pascal Chollet, ancien locataire de l'immeuble contaminé, et Serge Grandjean, secrétaire.

«L'association avait pour but de défendre les ex-habitants de l'immeuble qui ont pâti de la pollution constatée. Mais beaucoup se sont lassés de ces procédures juridiques, ces parties de ping-pong entre les propriétaires, la Ville et l'Etat. Ce que je peux comprendre», a expliqué hier Serge Grandjean.

Les habitants avaient été exposés à des taux de mercure 4200 fois supérieurs à la norme et à d'autres toxiques tels que chrome, nickel, plomb, etc. à des taux dépassant aussi largement les normes. Mais ceux qui avaient tenté d'être entendus par la justice, notamment après qu'on ait retrouvé des traces d'arsenic dans leurs cheveux, ont été déboutés par le Tribunal fédéral.

Pour l'heure, le dossier est au point mort. On attend toujours de savoir qui paiera la démolition. «Mais la pollution est bel et bien toujours là. L'accès à l'immeuble a été bouclé, et les canalisations bouchées. Pour les autorités, il s'agit d'une pollution inerte, mais il faut

dra bien s'en occuper un jour. Et je m'étonne que les Chaux-de-Fonniers tolèrent cette verrue. Il s'agit d'un bien privé, certes, mais en plein centre-ville!», rappelle-t-il.

Pétition de 800 signatures

Ces départs ne sonnent pas pour autant le glas de l'association Pro Doubs 51. La présidence est désormais assumée par Laurent Duvanel et une assemblée générale aura lieu prochainement. «Nous avons plusieurs projets, dont celui d'éditer une brochure sur l'histoire de Doubs 51», explique-t-il. Par ailleurs, «l'association attend impatiemment que le Grand Conseil se penche sur la pétition déposée il y a bientôt deux ans.»

Quelque 800 personnes demandent au Grand Conseil neuchâtelois de lancer une enquête administrative pour déterminer les responsabilités du désastre; d'assurer la protection des habitants en mettant en place un suivi médical des risques liés à ce type de contamination; de faire réaliser une cartographie détaillée du périmètre pollué autour de l'immeuble contaminé par un organisme reconnu officiellement répondant aux exigences de la législation fédérale sur les toxiques; de publier largement les résultats de ces investigations et enfin, là où le bât blesse: que tous les frais soient pris en charge par le canton. ◊ SYB



L'immeuble Doubs 51 n'est toujours pas assaini. L'association Pro Doubs 51 attend avec impatience les réponses de l'Etat. ARCHIVES LUCAS VUITEL

SANTÉ Le processus d'autonomisation des Services psychiatriques Jura bernois-Bienne-Seeland avance à grands pas.

Une suppression de postes pour mieux favoriser les employés

Le processus d'autonomisation des Services psychiatriques Jura bernois-Bienne-Seeland (SPJBB) avance à grands pas. Nouvelle étape significative? La transformation des Ateliers de production et de réinsertion (APR) en une fondation et la reprise par la fondation la Pimpinière, à Tavannes, du foyer Beau-Site, à Loveresse.

Ce qui a nécessité la suppression des postes de tous les collaborateurs. La mesure est en effet censée permettre aux employés de bénéficier du droit sur le personnel du canton de Berne au cas où le transfert échouerait. Cette «opération», il fallait absolument la réaliser avant la transformation

en SA des SPJBB. A ce moment-là, seul le code des obligations – délai de licenciement de trois mois, point barre – fera foi, sans les nombreuses mesures d'accompagnement prévues par la législation actuelle.

Chances bien réelles

«C'est une étape difficile», a confié hier à la presse le directeur ad interim des SPJBB, Jan von Overbeck, qui venait d'informer le personnel. «Elle touche des collaborateurs de longue date et moult familles.» D'où la ferme volonté d'expliquer le pourquoi et le comment aux intéressés. Pour ces deux dossiers, l'orateur a affirmé que si rien n'était conclu, les chances d'aboutir étaient bien réelles. D'autant plus que les



Jan von Overbeck. P.-S. JAGGI

trois partenaires concernés partagent la même philosophie, sachant que cela correspond au plan d'assainissement avalisé par le Conseil exécutif.

«Nous n'avons pas encore finalisé ces transferts, mais nous avons la volonté claire de montrer que les choses sont en route», a glissé Jan von Overbeck. «Nous avons mené des discussions intenses avec les offices cantonaux du personnel, des finances et des bâtiments. Tout doit être absolument limpide.»

Et si on a décidé de supprimer tous les postes dans les deux établissements, c'est parce que les concernés bénéficient encore – échéance au 1er juin – d'un catalogue de mesures d'accompagnement prévues par

l'actuelle législation, au cas où on devrait effectivement se séparer d'eux, ce qui n'est pas encore le cas. «Nous sommes quasiment sûrs qu'une reprise des deux institutions est possible. Mais comme on ne peut pas l'être à 100%, nous avons préféré procéder de la sorte. Une fois transformés en Réseau santé mentale SA, les SPJBB ne pourront plus que se référer au code des obligations.»

Appui du personnel

A ce qu'on sait, le personnel concerné a salué cette démarche. «Il convenait aussi de mettre un peu de pression sur l'administration cantonale», a ironisé Jan von Overbeck. «La pression naturelle de l'administration est inexistante. Nous

avons déjà connu ça à Bellelay. Il nous reste neuf mois pour y arriver. Nous avons le soutien total de Philippe Perrenoud, mais aussi de Pierre Alain Schnegg qui a été mis au courant.»

Bref, comme un plan d'assainissement et un business plan ont été élaborés, les investisseurs potentiels, tous du secteur privé, peuvent être approchés pour ce qui est des APR. 15,1 postes équivalents plein temps (EPT) sont concernés.

Côté foyer Beau-Site, où 12,1 EPT sont en jeu, les SPJBB négocient déjà une réduction du loyer de l'immeuble «à un niveau du marché»... Un problème qu'on rencontre aussi à Bellelay, avec une location de 2,4 millions! ◊ PAB - RÉD